

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 15 décembre 2023

CONTRÔLES SANITAIRES : RETRAIT DE 6 LOTS DE MORBIERS CONTAMINÉS

Dans un contexte d'investigations en cours par les autorités sanitaires concernant plusieurs cas d'intoxication alimentaire, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Jura (DDETSPP) a procédé à un contrôle approfondi des procédures d'autocontrôles et de gestion des non-conformités de la société ROUTE DES TERROIRS.

Le service d'inspection a ainsi identifié 6 lots de morbiers contaminés avec la bactérie E. Coli STEC O26H11 qui avaient été mis sur le marché. Il a également été mis en évidence que plusieurs procédures prévues par l'entreprise dans son plan de maîtrise sanitaire n'étaient pas respectées.

L'agrément sanitaire accordé à l'établissement ROUTE DES TERROIRS situé à Vevy - qui lui donne l'autorisation de mettre sur le marché ses produits - a donc été suspendu par le Préfet du Jura.

La production de fromages de type pâtes pressées non cuites (Morbier, tommes, raclettes) de l'établissement est entièrement arrêtée depuis le 7 décembre 2023 et les stocks sont bloqués par l'entreprise depuis cette date. La société ROUTE DES TERROIRS a procédé volontairement à un premier rappel sur ces 6 lots de morbiers identifiés comme contaminés puis l'a étendu à l'ensemble de sa production de pâtes pressées non cuites fabriquées jusqu'au 11 octobre 2023.

La confirmation par les services de contrôle de la pertinence du plan de maîtrise sanitaire de l'établissement et sa mise en œuvre effective permettront de lever la suspension d'agrément.

La bactérie E. Coli STEC est un danger bien identifié par l'interprofession laitière et en particulier par la filière Morbier AOP, et qui fait l'objet de mesures de suivi et de gestion appropriées par cette même filière (prévention en ferme, plan de contrôle des fromages, gestion des résultats non conformes).

**Direction
des services
du cabinet**

Les autorités sanitaires recommandent aux populations fragiles de ne pas consommer de lait cru ni de fromages au lait cru. Sont particulièrement concernés les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, et les personnes immunodéprimées.

Des informations plus détaillées sont disponibles :

- **au numéro 0 800 801 287** (opérationnel à partir du 08/12/2023 – du LUNDI au SAMEDI de 9h à 21h)
- **sur les points de vente concernés** (affichettes et sur demande directement auprès du magasin)
- **sur le site <https://rappel.conso.gouv.fr>**

Communiqué de presse des autorités sanitaires :

<https://agriculture.gouv.fr/les-autorites-rappellent-les-recommandations-sanitaires-dans-le-cadre-du-retrait-rappel-de-fromages>

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX